



Pully, le 17 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pully : Initiative SOS Communes

Non à une répartition inique de la facture sociale cantonale !

La section de l'UDC Pully soutient totalement la Municipalité de Pully dans son action judiciaire contre la contribution de la commune de Pully à la facture sociale cantonale. La péréquation Canton-communes relative au paiement de cette facture sociale est, de manière similaire à celle des cinq autres communes impliquées dans ce recours en justice, totalement indécente et prive ces communes de toute autonomie budgétaire. L'action en recours auprès du Tribunal cantonal se situe dans le contexte des velléités de rééquilibrage des contributions communales par rapport à celle de l'État.

Le recours auprès de la Cour administrative du Tribunal cantonal concerne spécifiquement le décompte définitif 2020, de même que le calcul des acomptes 2021. À Pully, 50% des rentrées fiscales servent à payer cette facture sociale, privant la commune de toute latitude concernant ses investissements. Actuellement, 50% de la facture sociale est assumée par les communes et 50% par l'État, mettant les communes « à forte capacité contributive », dont Pully, dans les chiffres rouges. Alors que nombre de communes vaudoises se sont progressivement appauvries au cours des dernières années en raison de cette répartition, les finances cantonales se sont portées de mieux en mieux.

La section de l'UDC Pully considère que l'État de Vaud abuse financièrement de la manne communale, au mépris de la Constitution cantonale, pourtant garante de l'autonomie communale. La politique rose-verte du Conseil d'État correspond à une mainmise étatique qu'il est temps de contester. L'action en justice de six communes dont Pully auprès du Tribunal cantonal constitue la première étape pour corriger ce déni de démocratie. Les conseils communaux des six communes susmentionnées, à commencer par le Conseil communal de Pully, doivent maintenant voter des résolutions en faveur de l'initiative populaire cantonale SOS communes, qui devrait être lancée prochainement.

Le Comité de l'UDC Pully :

- Lena Lio, Présidente
- Patrick Eperon, Vice-président
- Pierre-François Clerc, Président du groupe UDC du Conseil communal